

## Objet

Cette instruction définit dans le tableau ci-dessous, les spécifications à respecter afin d'injecter du biométhane dans le réseau de distribution de REGAZ BORDEAUX.

Caractéristiques	Spécifications
Pouvoir Calorifique Supérieur (conditions de combustion 0 °C et 1,01325 bar)	10,7 à 12,8 kWh/m <sup>3</sup> (n) (combustion 25 °C : 10,67 à 12,77)
Indice de Wobbe (conditions de combustion 0 °C et 1,01325 bar)	13,64 à 15,70 kWh/m <sup>3</sup> (n) (combustion 25 °C : 13,6 à 15,66)
Densité	Comprise entre 0,555 et 0,70
Point de rosé eau	Inférieur à -5 °C à la Pression Maximale de Service du réseau en aval du raccordement <sup>1</sup>
Point de rosé Hydrocarbure <sup>2</sup>	Inférieur à -2 °C de 1 à 70 bar absolu
Teneur en soufre total	Inférieure à 30 mgS/m <sup>3</sup> (n)
Teneur en soufre mercaptique	Inférieure à 6 mgS/m <sup>3</sup> (n)
Teneur en soufre de H <sub>2</sub> S + COS	Inférieure à 5 mgS/m <sup>3</sup> (n)
Teneur en CO <sub>2</sub>	Inférieure à 2,5 % (molaire)
Teneur en Tétrahydrothiophène (produit odorisant THT)	Comprise entre 15 et 40 mg/m <sup>3</sup> (n) Lorsqu'un gaz à odoriser contient des mercaptans, on admet l'équivalence entre THT et RSH (Mercaptans) : 2,5 mg de THT = 1 mg de RSH
Teneur en O <sub>2</sub>	<b>Inférieure à 0,40 % (molaire) soit 4000 ppm</b>
Impuretés	Gaz pouvant être transporté, stocké et commercialisé sans subir de traitement supplémentaire
Hg	Inférieur à 1 µg/m <sup>3</sup> (n)
Cl	Inférieur à 1 mg/m <sup>3</sup> (n)
F	Inférieur à 10 mg/m <sup>3</sup> (n)
H <sub>2</sub>	Inférieur à 6 %
NH <sub>3</sub>	Inférieur à 3 mg/m <sup>3</sup> (n)
CO	Inférieur à 2 %
Température du biométhane	Inférieure ou égale à 35 °C et supérieure à 5 °C

<sup>1</sup>La conversion du point de rosée eau en teneur en eau et inversement est effectuée selon la norme ISO 18 453 « Natural gas – Correlation between water content and water dew point. » (Corrélation de Gergwater).

<sup>2</sup>Il s'agit d'une spécification applicable au gaz naturel qui ne couvre que les hydrocarbures et pas les huiles.

Rédigé	Examiné et Approuvé	Date	Ind.	Objet de la révision
Noms : R.BOISSEAUX G.MARTINEAU	Nom: Anne-Florence CASTAING	Aout 2024	0	Création du document